



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Oiseaux

Question écrite n° 6816

Texte de la question

Chaque année, des milliers d'oiseaux meurent en France par le fait que l'extrémité des poteaux téléphoniques métalliques n'est pas obstruée. Les oiseaux, en quête de lieux pour nicher, pénètrent à l'intérieur des poteaux et ne pouvant pas remonter, meurent. M Jérôme Lambert attire l'attention de M le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace sur ce grave problème et lui demande ce qu'il envisage de faire pour que les poteaux téléphoniques ne soient plus des pièges mortels pour les oiseaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Le recours aux poteaux métalliques, apparus vers les années 1965, avait pour objet de permettre un développement très rapide du réseau téléphonique en échappant aux contraintes liées à l'obligation de s'approvisionner exclusivement en poteaux de bois. Néanmoins il apparut assez rapidement que la préservation de l'environnement exigeait de rechercher d'autres solutions, telles que la mise en souterrain des câbles ou le recours aux appuis des réseaux d'énergie électrique. C'est pourquoi ce type de poteaux n'est plus installé ni a fortiori commandé depuis longtemps ; mais 3 500 000 ont été posés à l'époque. À l'usage est en outre apparu, avec les poteaux en place, l'inconvénient signalé. Il fut alors procédé à l'étude et à la mise au point d'un obturateur destiné à équiper l'extrémité supérieure de ces poteaux, Actuellement ce sont environ 50 p 100 du parc qui sont équipés. Les responsables régionaux ont été invités à obturer systématiquement ces appuis, notamment à l'occasion des travaux d'aménagement ou d'extension du réseau. Un film vidéo réalisé à cet effet a été diffusé l'année dernière auprès des agents intéressés en vue de les sensibiliser à ce problème. L'obturation des poteaux existants devrait être achevée d'ici quatre à cinq ans.

Données clés

Auteur : [M. Lambert Jérôme](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6816

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3601